



CONSULTATION PAC POST-2020

Réponses de France Nature Environnement (FNE)

CONTEXTE

La PAC, existant depuis les années 60, a connu de multiples phases de réformes. Pour préfigurer la PAC 2020, la Commission européenne souhaite établir une analyse d'impact des politiques menées jusqu'à présent. Cette consultation, à l'échelle européenne, s'inscrit dans ce cadre et vise à qualifier les attentes et les propositions de la société civile vis-à-vis de la PAC. **Cette consultation est ouverte en ligne jusqu'au 2 mai.** La présentation de la démarche est disponible en ligne, sur [le site de la Commission européenne.](#)

Une démarche collective « Living Land » a été initiée afin de porter un message commun : la PAC doit être réformée en profondeur, repensée depuis ses fondements. Cette campagne fédère des associations européennes et des citoyens impliqués autour d'une vision commune pour la PAC 2020 prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et alimentaires.

Cette campagne incite les citoyens et les organisations à saisir cette opportunité pour donner leur avis sur la PAC. En guise d'inspiration, FNE rend publiques ses propres réponses ainsi qu'un argumentaire pour chacune d'entre elles. Ce document a vocation à accompagner les réflexions des répondants. Il a été conçu en adaptant les réponses proposées par la campagne « Living Land » aux priorités défendues par FNE.

DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

La consultation se compose de 34 questions groupées en quatre thèmes :

- A. L'agriculture, les zones rurales et la PAC aujourd'hui.
- B. Les objectifs et la gouvernance
- C. L'agriculture les zones rurales et la PAC demain
- D. Synthèse : modernisation et simplification

28 des questions sont fermées, à choix multiples et 5 questions sont ouvertes, avec des limitations de réponses à 1500 caractères. En supplément, il est possible de compléter sa contribution par un document à téléverser sur la plateforme.

La consultation est accessible via le lien suivant : https://ec.europa.eu/agriculture/consultations/cap-modernising/2017_fr jusqu'au 2 mai.

PROPOSITIONS DE REPONSES A LA CONSULTATION

1. Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées l'agriculture et les zones rurales dans l'UE ? (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes:

- ✓ Adaptation à l'évolution des exigences des consommateurs et de la société
- ✓ Pressions sur l'environnement et les ressources naturelles
- ✓ Changement climatique (atténuation et adaptation)

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes:

- ✓ Niveau de vie équitable pour les agriculteurs
- ✓ Manque de croissance et d'emplois dans les zones rurales
- ✓ Développement territorial inégal dans l'UE

Notre justification

Le changement climatique est l'un des plus importants défis de l'humanité. En transformant la PAC en système alimentaire durable, l'Europe pourra "changer la donne" en matière d'émissions. A l'heure actuelle, le système agricole est le premier responsable de la perte de biodiversité en Europe et seule une profonde remise en cause de ce système changera les choses. Evidemment, il y a d'autres défis à relever (par ex: un niveau de vie équitable pour les agriculteurs) qui pourront l'être en aidant les agriculteurs à se construire une rémunération leur permettant de s'engager dans la transition vers une agriculture réellement agro-écologique. Le niveau de vie équitable pour les agriculteurs est un enjeu primordial, mais il est déjà porté par ailleurs.

2. Parmi les instruments dont dispose actuellement la PAC, lesquels sont les mieux adaptés aux défis mentionnés ci-dessus ? (jusqu'à 5 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- ✓ Soutien aux actions en faveur du développement rural, de l'environnement et du climat dans le secteur agricole et les zones rurales.
- ✓ Soutien aux investissements en matière de développement rural axés sur le capital physique et humain dans le secteur agricole et les zones rurales
- ✓ Approches réglementaires (normes et règles)

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Mesures commerciales
- ✓ Aide à l'intégration au sein des organisations de producteurs



Nous vous recommandons **d'éviter** la réponse suivante :

- ✓ Paiements découplés aux agriculteurs
- ✓ Soutien couplé
- ✓ Filets de sécurité (par ex., mesures d'intervention sur les marchés)
- ✓ Mécanismes de gestion des risques

Notre justification

Nous appelons à une profonde réforme de la PAC et de ses instruments. Nous pensons que cela ne pourra se faire qu'en remplaçant le système obsolète des « paiements découplés » non ciblés par un système moderne de primes d'encouragement qui profitera à l'ensemble de la société. Ces dernières rémunéreront les agriculteurs pour les biens et services publics auxquels ils auront contribué, tels que des actions sur le climat et la conservation de la faune et de la flore sauvages sur leurs terres agricoles. Dans le même temps, l'application des législations et des normes existantes, notamment la conditionnalité, constitue une approche de base pour tous types de gestion durable des terres, dans le respect des règles communément admises. Nous nous étonnons que le verdissement du premier pilier ne figure pas parmi les propositions.

3. Dans quelle mesure la PAC actuelle permet-elle de relever ces défis ?

Nos recommandations

Nous **recommandons de choisir** entre les réponses suivantes :

- ✓ Pas du tout
- ✓ Dans une certaine mesure uniquement

Nous vous recommandons **d'éviter** les réponses suivantes :

- ✓ Dans une large mesure
- ✓ Dans une assez bonne mesure

Notre justification

Les preuves des multiples failles de la PAC sont bien documentées : une grande partie des agriculteurs sont insatisfaits et un bon nombre d'entre eux luttent pour joindre les deux bouts ; la plupart des ambitions environnementales de la PAC se sont révélées insuffisantes ; et la poussée vers une industrialisation toujours plus importante de la production a des conséquences sur la manière dont les animaux d'élevage sont traités. Bien qu'il y ait eu des améliorations, le système actuel des paiements de base distribue injustement les paiements, contribue à accroître le prix des terrains agricoles, ce qui empêche l'accès aux terres à de nouveaux agriculteurs, favorise la concentration des terres et la perte d'exploitations et ne privilégie que très peu les pratiques responsables de gestion des terres. De nombreuses mesures environnementales sont mises en place pour corriger des problèmes engendrés par d'autres volets de la PAC. Pour faire face aux défis auxquels se heurte notre système alimentaire, il faut que la PAC se modernise pour pouvoir atteindre effectivement ses objectifs.



4. Parmi les propositions ci-dessous, quelles sont les principales contributions des agriculteurs à notre société (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons de choisir** la réponse suivante :

- ✓ Fournir des produits diversifiés, sûrs et sains (qualité des aliments)

Notre justification

La valeur nourricière de l'agriculture doit être rappelée. Les agriculteurs sont le premier et primordial maillon d'une chaîne qui permet de fournir à l'ensemble de la société une alimentation de qualité ; ils ont un rôle clé dans la sécurité alimentaire des pays du Sud. Pour ce faire, ils devraient préserver les capacités productives des sols sur le long terme. De la même manière, la prise de conscience des services écosystémiques devraient les inciter à préserver leurs écosystèmes et leurs paysages. Les éleveurs, quant à eux, devraient être les garants des bonnes pratiques envers les animaux. Même si certains agriculteurs font des efforts en ce sens, leurs contributions à la société sont encore insuffisantes. Il faut toutefois reconnaître et soutenir les initiatives agroécologiques et faire valoir les agriculteurs innovants, en permettant une diffusion collective de leurs avancées techniques, économiques et sociales.

5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

Le revenu agricole est encore largement inférieur au revenu moyen dans l'UE

- ✓ Plutôt d'accord

Les agriculteurs de l'UE sont confrontés à des exigences plus sévères que ceux de pays extérieurs à l'UE

- ✓ Pas d'accord

Les agriculteurs ne perçoivent qu'une petite part des prix payés par les consommateurs

- ✓ Largement d'accord

Les agriculteurs doivent procéder à des investissements importants pour que leur entreprise soit viable

- ✓ Pas d'accord

Notre justification

Nous estimons que demander un avis pour des sujets qui appellent à des réponses factuelles est problématique. Nous préférons que la future réforme s'appuie sur des données statistiques plutôt que sur des perceptions. Dire que le revenu des agriculteurs est inférieur au revenu moyen dans l'UE ne prend pas en compte la diversité des revenus à l'intérieur de chaque état et entre les différentes régions de l'Union Européenne. A tout ceci s'ajoute le fait que les agriculteurs ne reçoivent souvent qu'une petite part du prix final. Contrairement aux opinions largement exprimées, l'UE n'est pas confrontée à un lourd fardeau réglementaire. En fait, les normes en vigueur en Europe ont contribué à accroître la valeur de nos produits. Plusieurs pays ont établi des normes similaires ; tout dépend de la sévérité des normes des pays auxquels on se réfère.

Enfin, nous pensons que la dernière affirmation induit également en erreur. Si comme beaucoup d'entrepreneurs, certains agriculteurs font des investissements colossaux difficilement amortissables, au contraire, d'autres mettent leurs ressources en commun et adoptent la stratégie des coûts bas pour éviter d'être pris dans le piège de la dette et du cercle vicieux du productivisme.

6. Quels sont les principaux défis environnementaux auxquels est confrontée l'agriculture ?

(jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- ✓ Protection de la biodiversité
- ✓ Réduction de la dégradation des sols
- ✓ Réduction de la pollution de l'eau

Nous sommes neutres quant aux réponses suivantes :

- ✓ Préservation de la diversité génétique, notamment de races et variétés anciennes et traditionnelles
- ✓ Utilisation plus durable des pesticides et des engrais
- ✓ Réduction de la pollution de l'air
- ✓ Risques environnementaux (incendies, inondations, etc.)

Notre justification

Nous pensons que la future PAC ne devrait pas se focaliser uniquement sur certains défis environnementaux - qu'elle considère comme principaux - et délaisser les autres. Une PAC moderne et efficace peut et doit se préoccuper de tous les enjeux environnementaux. La biodiversité étant le terme le plus global (tous les autres points doivent nécessairement être traités pour préserver la biodiversité aquatique, souterraine, terrestre), nous vous conseillons de cocher cette case. Les deux autres éléments qui nous paraissent prioritaires sont la préservation des sols et la baisse de la pollution des eaux. La rationalisation de l'utilisation de l'eau est à éviter car elle pourrait pousser à l'émergence de projets de réserves de substitution pour l'irrigation.

7. Dans quelle mesure la PAC actuelle permet-elle de relever ces défis environnementaux ?

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** la réponse suivante :

- ✓ Dans une certaine mesure uniquement

Notre justification

Comme nous l'avons précisé dans les réponses précédentes, la PAC n'a pas tenu ses promesses à l'égard de la biodiversité ou plus largement de l'environnement. Si certains aspects de la PAC sont louables, d'autres aspects plus influents de cette politique ont abouti à un résultat global qui n'est pas du tout satisfaisant.



8. Quels sont les principaux obstacles au choix du métier d'agriculteur ? (jusqu'à 5 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- ✓ Faible rentabilité
- ✓ Prix élevés des terrains
- ✓ Manque de terrains disponibles
- ✓ Image du secteur

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Réglementation foncière
- ✓ Difficultés d'accès au crédit
- ✓ Complexité des régimes d'assurance
- ✓ Législation sur les successions
- ✓ Fiscalité
- ✓ Exigences administratives
- ✓ Accès aux nouvelles technologies/connaissances

Notre justification

Le système actuel "des paiements à la surface" de la PAC conduit à une capitalisation du soutien dans le prix des terres, accroît le prix des terrains, et rend ainsi difficile le développement de nouvelles exploitations. Nous pensons que l'agriculture souffre d'un grave problème de déconnexion avec la société. La modification du rôle assigné à l'agriculture est donc un enjeu pour recréer un lien fort entre la société et ses agriculteurs, qui la nourrissent. La faible rentabilité des produits agricoles, qui résulte de l'insuffisance du rôle sociétal attribué à l'agriculture et à la préservation de l'environnement, est une préoccupation importante pour les agriculteurs. Ces deux défis montrent bien que la PAC a besoin d'être profondément réformée.

9. D'après vous, quels sont les principaux moteurs de l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'économie rurale? (jusqu'à 5 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- ✓ Accès à des services de conseil apportant des solutions adaptées à chaque exploitation
- ✓ Aide au développement de l'économie circulaire
- ✓ Soutien pour s'adapter aux nouvelles exigences de la société (par exemple sur le plan nutritionnel)
- ✓ Nouveaux partenariats entre les différents acteurs (agriculteurs, société civile, chercheurs, etc.)
- ✓ Accès à la formation professionnelle et aux informations pertinentes

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Diffusion des connaissances
- ✓ Participation accrue des producteurs dans l'ensemble des chaînes de valeur (jusqu'aux consommateurs)



- ✓ Incitations financières/incitations à l'investissement/soutien aux projets innovants
- ✓ Recherche et diffusion de connaissances répondant aux besoins des agriculteurs
- ✓ Nouvelles technologies et nouveaux intrants agricoles

Notre justification

L'innovation est importante mais elle ne doit pas se limiter à l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux intrants (c'est pourquoi nous vous recommandons d'éviter absolument cette réponse). Nous pensons que l'innovation doit plutôt servir à améliorer la durabilité de des pratiques et des systèmes. Ainsi, l'accent a été mis sur le conseil, les nouveaux partenariats et l'économie circulaire qui représentent d'importants leviers pour réaliser une transition vers l'agro-écologie.

10. Depuis 2003, les services de conseil agricole aident les agriculteurs à mieux comprendre et mettre en œuvre les règles de l'UE et les normes régissant les bonnes conditions agricoles et environnementales. Comme évaluez-vous les prestations actuelles des services de conseil agricole de votre pays / région dans les domaines suivants :

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

Obtention de conseils

- ✓ Insatisfaisant

Accès aux conseils

- ✓ Insatisfaisant

Qualité du service fourni

- ✓ Insatisfaisant

Indépendance des conseillers

- ✓ Insatisfaisant

Transfert de connaissances

- ✓ Insatisfaisant

Diffusion des nouvelles connaissances

- ✓ Insatisfaisant

Notre justification

Nous pensons que le service de conseil agricole doit être un des catalyseurs clés de la transition vers des nouveaux modèles d'agriculture et devenir le centre de l'information, spécifiant aux agriculteurs les différentes options qui s'offrent à eux. On sait déjà que cet aspect manque fortement dans certains pays. Toutefois, nous sommes particulièrement inquiets en ce qui concerne l'indépendance des conseils donnés par les distributeurs d'engrais, pesticides et aliments pour le bétail. Il est important de souligner la nécessité d'accompagnement de tous les collectifs d'agriculteurs ainsi que des lieux de réflexion entre agriculteurs, chercheurs et société civile.



11. Les récentes réformes de la PAC mettent-elles suffisamment l'accent sur la cohérence des politiques pour le développement ?

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

Cohérence globale avec la politique de développement et l'action humanitaire de l'UE.

- ✓ Dans une certaine mesure uniquement

Exportations de l'UE vers les pays en développement.

- ✓ Oui, dans une assez bonne mesure

Importations de l'UE en provenance des pays en développement.

- ✓ Non, pas du tout

Incidence sur la production agricole locale dans les pays en développement, notamment en matière de changement d'affectation des terres.

- ✓ Non, pas du tout

Disponibilité et accessibilité de produits agricoles dans les pays en développement.

- ✓ Dans une certaine mesure uniquement

Notre justification

C'est une bonne chose de voir que la consultation se préoccupe de la cohérence des politiques de développement. Au fil du temps, la PAC a réduit les impacts négatifs directs des exportations de surproduction (dumping) vers les pays en développements ; mais de nombreux autres aspects du système alimentaire ne sont toujours pas atténués, par exemple, l'importation massive de matières premières agricoles - produites de manière non durable - pour nourrir notre bétail. Le soja, tout comme l'huile de palme, sont des exemples emblématiques d'importation en provenance des pays en développement ayant de graves conséquences : déstabilisation de l'économie locale, déforestation, affaiblissement de l'agriculture vivrière, arrivée d'OGM. De plus, nous observons actuellement que l'accent est particulièrement mis sur les objectifs de croissance liés à l'exportation agricole, ce qui peut devenir très problématique pour les pays non européens.

12. Quels sont les principaux problèmes/obstacles empêchant la politique actuelle d'atteindre ses objectifs ? Quels sont les facteurs à l'origine de ces problèmes ?

Nos recommandations

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte:

Nous pensons que le principal obstacle à une vraie réforme de la PAC réside dans le processus décisionnel actuel qui entoure la PAC. Ce processus est enlisé dans des intérêts catégoriels et nationaux qui étouffent toute tentative de réforme. Pour parvenir à une vraie réforme, nous avons besoin que d'autres secteurs que celui de l'agriculture participent aux débats pour faire entendre fermement leur voix : notamment le secteur de l'environnement, mais aussi celui du climat, du développement, de la santé et de ses liens avec l'alimentation. Il est nécessaire de trouver les moyens d'impliquer l'ensemble des citoyens européens dans la définition des objectifs de la PAC dans ses



volets agricole et alimentaire. Le débat est aujourd'hui confiné dans des sphères très fermées qui ne prennent en compte que des intérêts catégoriels.

Nous préconisons une gestion conjointe de la future PAC allant du niveau de l'UE (avec l'implication de plusieurs comités parlementaires, de formations du Conseil de l'UE et des directions générales de la Commission) jusqu'aux niveaux national et régional, où la politique est déclinée et mise en œuvre.

La défaillance du processus décisionnel a été clairement mise en lumière lors des dernières négociations de la PAC, lorsque les paiements verts ont été édulcorés par les décideurs du secteur agricole. De ce fait, les contribuables vont dépenser 16 milliards d'euros pour une politique qui n'est verte « que sur le papier » et qui ne change pas substantiellement les pratiques agricoles. Cela a également conduit à réduire les ambitions environnementales du second pilier.

Par ailleurs, la PAC a échoué - à plusieurs reprises - à venir en aide aux agriculteurs « moyens ». La plus grande partie du budget étant allouée aux grandes exploitations (80-20%), la plupart des agriculteurs sont perdants et souvent, ceux dont les terres abritent la plus grande biodiversité. Il faut mettre en cohérence les objectifs affichés et les résultats obtenus.

En outre, ce processus aboutit souvent à la situation perverse du « pollueur-payé » et non pas du « pollueur-payeur ». Seule la mise en place d'un processus juste et d'orientations fermes pour assurer que l'argent public est utilisé pour fournir des biens publics, permettra à la PAC d'atteindre les objectifs décrits. La PAC doit aller vers la promotion de systèmes à bas niveau d'intrants et faire une large place à la nature et à la biodiversité. (Référence: <http://bit.ly/2ILleR7>)

13. Quels éléments de la PAC actuelle sont les plus pesants ou complexes, et pourquoi ?

Nos recommandations

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte:

Nous reconnaissons que de nombreux aspects la PAC actuelle créent des charges administratives pour les agriculteurs et les gouvernements. Toutefois, une politique trop simpliste ne permettrait pas à la PAC de remplir ses objectifs, ni de justifier l'utilisation des fonds publics. Il faut trouver un équilibre entre le niveau de simplification pour les agriculteurs et la garantie de réalisation des objectifs pour les contribuables. Le principe d'Einstein doit s'appliquer : « tout devrait être rendu aussi simple que possible, mais pas plus » !

L'expérience a montré que dans certains cas, pour les systèmes agro-environnementaux avancés notamment, des directives de gestion complexes ou un besoin de suivi sur le long terme sont parfaitement justifiés, si l'on veut atteindre les objectifs environnementaux ambitieux visés par le système.

Cette politique de « moyens », s'appliquant dans des milieux très différents a engendré une complexité qui rend la PAC illisible. Il est nécessaire de faire émerger des objectifs de résultats structurants.



Il y a deux principaux domaines du premier pilier pour lesquels aussi bien les agriculteurs que les ONG reconnaissent que la PAC actuelle est inutilement lourde :

Les paiements verts : la flexibilité accordée aux Etats Membres a rendu cette politique "simple" très complexe. En particulier, le système d'équivalence introduit de la complexité dans le dispositif. Elle est désormais perçue comme un poids par les agriculteurs et les agences de paiements, alors que la recherche montre qu'elle impacte peu l'environnement (Référence: <http://bit.ly/2ILleR7>)

L'éligibilité des pâturages pour les paiements directs : les éleveurs qui utilisent des prairies boisées et des types de terrains complexes doivent affronter une bureaucratie lourde et l'incertitude d'obtenir des paiements directs lorsqu'ils déclarent leurs surfaces de pâturage. Cela est dû au renforcement des contrôles et des restrictions basés sur une évaluation beaucoup trop simpliste de l'utilisation des terres. Ces démarches agro-écologiques, comme l'élevage à l'herbe, devraient plutôt être favorisées. (Référence: <http://bit.ly/2IfsaJw>)

14. L'action de la Commission européenne est centrée sur 10 priorités pour 2014-2020, dont la plupart sont pertinentes pour la PAC. Veuillez indiquer les priorités les plus pertinentes, pour lesquelles la PAC devrait faire davantage. (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons de ne pas répondre à cette question.**

Notre justification

Nous suggérons de ne pas répondre à cette question car les priorités « Juncker » ignorent complètement le développement durable. La nouvelle PAC devrait se baser sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) qui poursuivent des buts précis (par ex. sur la biodiversité, la pauvreté, la santé, etc.), et qui ont été signés par les dirigeants du monde et par tous les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE. Ce point sera détaillé plus loin à question 16.

15. Parmi les objectifs suivants, quels sont ceux que la PAC devrait poursuivre en priorité ? (jusqu'à 5 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Encourager la fourniture de produits sains et de qualité
- ✓ Contribuer à un niveau élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'UE
- ✓ Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter
- ✓ Assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs
- ✓ Parvenir à un développement territorial équilibré

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Garantir la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs
- ✓ Développer les zones rurales tout en préservant les paysages



Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes :

- ✓ Faire face aux incertitudes du marché
- ✓ Stimuler la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole

Notre justification

Notre future politique agro-alimentaire devrait *a minima* se focaliser sur quelques objectifs clés : comment garantir aux citoyens des produits sains en quantité et qualité suffisantes ? Comment améliorer nos écosystèmes ? Comment s'assurer que nous atteignons les objectifs pour le climat de l'accord de Paris ? Comment faire en sorte que nos zones rurales soient vivantes et prospères de tous les points de vue ? Nous ne croyons absolument pas que l'incertitude et la compétitivité du marché devraient être incluses dans la PAC, car ce type d'approche pourrait accroître l'intensification de l'agriculture et le besoin d'intervention de l'Etat pour contrer la non-durabilité du système. Par contre, une régulation des échanges internationaux sur des critères environnementaux et sociaux est indispensable pour éviter les effets pervers de la mondialisation. Il est important de noter que l'adaptation au changement climatique ne doit pas passer par des réserves de substitutions en eau.

16. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'ajouter des objectifs pour moderniser la PAC : si oui, lesquels ?

Nos recommandations

Ceci est une question ouverte, nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte :

Pour répondre aux Objectifs de Développement Durable : sept des dix-sept ODD ont un impact direct sur l'agriculture européenne. La PAC est l'outil clé pour atteindre ces engagements internationaux.

L'objectif 2 énonce que nous devons garantir un système de production alimentaire durable, que nous devons mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes et que nous devons "préserver les écosystèmes". L'objectif 12 exige que l'Europe atteigne une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles d'ici 2030. Par ailleurs, à travers l'objectif 15, l'Europe s'est engagée à stopper la dégradation des terres et à mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité. L'objectif 6 énonce que nous devons, d'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs, qui sont affectés par la production agricole.

D'autres accords internationaux :

L'accord de Paris sur le Climat, la Convention mondiale sur la Diversité Biologique (CDB) et les législations sur la qualité de l'air de l'UE sont tous des objectifs fondamentaux pour la future PAC.



17. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : «Il est logique d'avoir une politique agricole commune car nous avons besoin ...

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

de règles communes dans le cadre du marché unique (organisation du marché, commerce, règles en matière de concurrence, normes de sécurité des aliments).

✓ Largement d'accord

d'objectifs communs pour relever les défis transfrontiers (sécurité alimentaire, environnement, changement climatique, biodiversité, etc.).

✓ Largement d'accord

d'un budget commun, car c'est plus efficient.

✓ Plutôt d'accord

de cohésion économique, sociale et territoriale et de solidarité entre les États membres.

✓ largement d'accord

de positions communes au niveau international afin de rendre l'UE plus forte sur la scène mondiale.

✓ Plutôt d'accord

d'un cadre commun pour partager les meilleures pratiques, les résultats des recherches et les idées innovantes, et pour favoriser l'apprentissage mutuel.

✓ Plutôt d'accord

Notre justification

Les objectifs sont correctement définis avec un cadre précis pour les mettre en œuvre dans les États membres. C'est parfaitement logique d'avoir une politique européenne (UE) qui régule et finance le système agro-alimentaire.

18. Selon vous, à quel niveau les objectifs suivants poursuivis par la PAC devraient-ils être principalement traités ?

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

Assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs.

✓ Laisser cette case vide

Faire face aux incertitudes du marché.

✓ Laisser cette case vide

Stimuler la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole.

✓ Laisser cette case vide

Garantir la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs

✓ Laisser cette case vide

Encourager la fourniture de produits sains et de qualité

✓ Laisser cette case vide

Contribuer à un niveau élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'UE

✓ Au niveau de l'UE



Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter

- ✓ Au niveau de l'UE

Développer les zones rurales tout en préservant les paysages

- ✓ Laisser cette case vide

Parvenir à un développement territorial équilibré

- ✓ Laisser cette case vide

Notre justification

Dans la plupart des cas, nous devrions multiplier les échelles de travail collaboratif pour pouvoir obtenir les meilleurs résultats. C'est pourquoi nous vous conseillons de ne pas répondre à cette question. Toutefois, en ce qui concerne l'environnement et le climat, nous constatons qu'il est important de les traiter au niveau de l'UE : nous avons besoin de règles et d'objectifs européens car ces problématiques ne se limitent pas aux frontières d'un pays et les pays les moins préoccupés par les questions environnementales doivent être "élevés" au niveau communautaire.

19. Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

Les agriculteurs ont besoin de soutien direct au revenu

- ✓ Pas d'accord

D'autres politiques peuvent avoir une incidence importante sur le revenu agricole (par ex: législation fiscale, législation sur les successions, systèmes de retraite et de protection sociale)

- ✓ Largement d'accord

La politique agricole devrait avoir davantage d'effets bénéfiques sur l'environnement et le changement climatique

- ✓ Largement d'accord

Il faut appuyer les investissements ciblés favorisant la restructuration et l'innovation

- ✓ Plutôt pas d'accord

Il faut renforcer la position des agriculteurs dans les chaînes de valeur (notamment en luttant contre les pratiques commerciales déloyales)

- ✓ Plutôt d'accord

Notre justification

Dans la perspective de la future PAC, nous ne voulons pas que les agriculteurs aient un soutien direct au revenu mais qu'ils soient rémunérés pour les prestations d'intérêt général qu'ils fournissent. De nombreux secteurs dans la société sont en difficulté, mais ils ne perçoivent pas pour autant d'aides de la part du gouvernement pour maintenir leur activité. A la place de ces aides les agriculteurs devraient être soutenus par la société pour s'engager dans une véritable agriculture durable. Notre raisonnement est similaire pour les investissements ciblés favorisant la restructuration et l'innovation. En fonction de la manière dont on restructure ou de la façon dont on innove, on peut soit contribuer à créer des paysages vivants soit des zones dépeuplées sans faune ni flore sauvages. On peut être plus ou moins d'accord avec les autres options.



20. Pensez-vous que les actions suivantes menées dans le cadre de la PAC pourraient améliorer la compétitivité des agriculteurs ?

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

Soutenir le développement des marchés à terme

- ✓ Pas du tout d'accord

Renforcer la transparence sur les marchés agricoles

- ✓ Largement d'accord

Soutenir l'intégration des agriculteurs dans les organisations de producteurs

- ✓ Plutôt d'accord

Soutenir la recherche et l'innovation

- ✓ Plutôt d'accord

Simplifier les procédures administratives

- ✓ Pas d'accord

Notre justification

L'agriculteur compétitif sera celui qui prend soin des ressources naturelles de son exploitation, et qui par conséquent, pourra toujours produire de la nourriture sur le long terme. Nous jugeons problématique que cela ne soit pas proposé en option pour cette question. A propos des suggestions (limitées) de réponses, celle qui est en lien avec la transparence des marchés est une des seules qui réponde, partiellement, à la question. Les organisations de producteurs sont un levier important aussi. Quant à la simplification des procédures administratives, cela n'a que peu à voir avec la compétitivité.

21. Parmi les critères suivants, lesquels sont les plus pertinents pour l'allocation d'un soutien direct ? (jusqu'à 5 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Compensation de l'activité agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles/les zones à haute valeur naturelle
- ✓ Pratiques ayant le plus d'effets bénéfiques sur l'environnement/le climat
- ✓ Plafonnement du soutien pour les gros bénéficiaires

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Produits et/ou secteurs spécifiques
- ✓ Lien avec les normes (travail et sécurité des aliments, par ex.)
- ✓ Niveau égal de soutien pour les agriculteurs au sein d'un même territoire
- ✓ Petits producteurs
- ✓ Jeunes agriculteurs

Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes

- ✓ Outils de gestion des risques
- ✓ Territoires à potentiel agricole élevé



Notre justification

La première question à poser devrait être : est-ce qu'un soutien direct aux revenus des agriculteurs est toujours pertinent et quels objectifs recherche-t-on à travers un tel soutien ? De notre point de vue, les aides directes ne peuvent être justifiées que si elles respectent des critères sociaux ou environnementaux rigoureux, c'est à dire la réalisation concrète d'objectifs environnementaux. Les aides directes pourraient aussi servir à soutenir les agriculteurs qui se trouvent en zone de contrainte naturelle (ZCN), avec des objectifs de résultats stricts. . Toutefois, en aucun cas l'argent ne devrait être distribué uniquement parce que l'on vit dans une zone spécifique. Une chose est claire, si les aides directes sont maintenues, elles devront être plafonnées pour éviter la concentration des aides par quelques-uns. Au contraire, le plafonnement ne sera pas nécessaire si les paiements sont effectués pour des résultats spécifiques, environnementaux ou sociaux. .

22. Quelles actions pourraient encore améliorer les performances de l'UE à l'exportation ? (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Aucune action n'est nécessaire

Notre justification

Nous pensons que le rôle de la PAC devrait être de fournir des biens et de garantir une alimentation saine et durable à tous les citoyens européens. Les performances à l'exportation ne font pas partie de ces objectifs.

23. Compte tenu des exigences des consommateurs et de la société en général, dans quels domaines le lien entre la PAC et les normes peut-il être amélioré ? (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Normes climatiques et environnementales
- ✓ Normes relatives à l'utilisation des antimicrobiens/pesticides
- ✓ Normes en matière de bien-être des animaux

Notre justification

Nous pensons qu'il est possible d'améliorer le lien entre la PAC et les normes. Nous préférons mettre en lumière les champs qui nous préoccupent plus spécifiquement et pour lesquels les normes doivent être améliorées.



24. "En ce qui concerne l'application de normes de production plus strictes, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? "

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de laisser cette question sans réponse.

Notre justification

Une bonne PAC devrait reposer sur une combinaison raisonnée de règles contraignantes, d'incitations volontaires et d'aides pour éclairer les choix des consommateurs. Les options proposées pour répondre à cette question sont rédigées de manière plutôt ambiguë, c'est pour cela que nous n'avons coché aucune case. Par exemple, les incitations volontaires dans le cadre des systèmes agro - environnementaux, devraient rémunérer les agriculteurs dont les actions vont au-delà des exigences légales. Cela ne devrait pas être vu comme une alternative. Nous n'approuvons pas plus l'idée selon laquelle les normes plus strictes doivent être compensées (par exemple, si un pesticide est considéré comme dangereux, il devrait être interdit, ce n'est pas au contribuable de compenser). Ceci sous-entend que les systèmes qui ne peuvent pas respecter les normes doivent évoluer fondamentalement.

25. Pour quels objectifs de protection de l'environnement la PAC devrait-elle faire davantage ?
(jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Prévention et réduction de la pollution de l'eau (pesticides, engrais)
- ✓ Prévention de la perte de biodiversité
- ✓ Prévention et réduction de l'érosion des sols

Notre justification

Cette question est trompeuse car elle demande à celui qui y répond de choisir entre des objectifs plutôt que de l'interroger sur la manière dont ces objectifs pourraient être atteints. Nous avons choisi la biodiversité puisqu'il s'agit d'un objectif global : éviter la perte de biodiversité passe par tous les autres objectifs énoncés. Quant à la pollution des eaux et l'érosion des sols, c'est un problème majeur dans toute l'Europe à l'instar de la pénurie d'eau dans les pays sec.

26. Quels objectifs la PAC doit-elle poursuivre en priorité afin de mieux lutter contre le changement climatique ? (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs agricole et sylvicole



Nous vous recommandons ensuite de choisir **deux réponses parmi** les suivantes :

- ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur agricole
- ✓ Améliorer l'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience des systèmes de production agricole
- ✓ Promouvoir le boisement et la gestion durable des forêts
- ✓ Fournir des sources d'énergie renouvelables et durables

Notre justification

La PAC à venir devra se préoccuper très sérieusement du climat. Cela passe par deux choses : l'atténuation, en s'assurant que l'agriculture réduit l'ensemble de ses émissions et l'adaptation, en développant des systèmes socio-écologiques résilients. Pour être résilient, ces systèmes devront s'appuyer sur la diversification. Le stockage de carbone dans les sols est un outil pour atteindre les objectifs préalablement mentionnés. La séquestration du carbone passe également par les systèmes forestiers, qui doivent entrer dans les préoccupations de la PAC.

27. Dans lequel des domaines suivants jugez-vous que la PAC devrait renforcer son soutien à la gestion durable des forêts ? (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Augmentation de la résilience et de la protection des écosystèmes forestiers.
- ✓ Mobilisation de la biomasse forestière pour la production de matériel et d'énergie.
- ✓ Prévention des incendies de forêts et restauration des forêts.

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Prévention des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques dans les forêts, tels que les ravageurs et les tempêtes.
- ✓ Boisement/reboisement.

Notre justification

Une gestion durable des forêts devrait les rendre résilientes et rendre la santé à nos forêts. Il faut que la PAC se saisisse des questions forestières, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent. La filière bois, pour le développement du bois de matériau, avec une garantie de la gestion durable des forêts est une opportunité pour le développement durable des territoires. L'agroforesterie ne relève pas de la gestion des forêts, mais bien de nouvelles pratiques agricoles. Avec le changement climatique, le risque d'incendie augmente en forêt. Mettre en œuvre des politiques adaptées peut être un rôle dédié à la PAC.



28. Dans quels domaines la PAC devrait-elle renforcer sa contribution aux zones rurales ? (jusqu'à 5 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ Renforcer l'interaction entre les productions locales et les marchés locaux.
- ✓ Renforcer la gouvernance et le développement local au moyen d'initiatives partant du terrain, comme l'initiative LEADER.
- ✓ Valoriser les savoir-faire et les produits locaux dans le respect de la diversité de l'UE et fournir un cadre pour les produits de qualité de l'UE.
- ✓ Créer et maintenir des emplois dans les zones rurales, notamment dans le secteur de la production agricole primaire.
- ✓ Soutenir le capital social et culturel des zones rurales afin qu'elles demeurent des espaces de vie dynamiques et favoriser les liens mutuellement bénéfiques entre les villes et les zones rurales.

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Stimuler l'innovation par le transfert de connaissances, l'offre de conseils et la formation professionnelle.
- ✓ Améliorer la qualité de vie et l'inclusion sociale des habitants des zones rurales.
- ✓ Favoriser le tourisme et les loisirs ruraux, notamment en mettant en valeur les paysages, les valeurs culturelles et les traditions culinaires locales.
- ✓ Répondre aux besoins locaux en soutenant le développement d'infrastructures et de services locaux (par ex., soins de santé, transports, services de garde d'enfants).
- ✓ Favoriser la viabilité économique de l'agriculture dans l'ensemble de l'UE, en évitant la concentration de la production et de la population dans certaines zones.
- ✓ Développer la connectivité et les solutions numériques.
- ✓ Aider les PME à créer des emplois dans les zones rurales.

Notre justification

La future PAC a encore beaucoup à faire pour aider les zones rurales et pour garantir leur viabilité sociale, environnementale et économique en Europe. Les cinq réponses suggérées doivent être des éléments clés de la future politique, mais les autres domaines ne doivent pas pour autant être ignorés.

29. Comment la PAC pourrait-elle mieux aider les jeunes agriculteurs et les autres jeunes entrepreneurs ruraux ? (jusqu'à 3 réponses possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- ✓ En soutenant le transfert de connaissances, l'accès à des conseils et la formation professionnelle.
- ✓ En soutenant de nouvelles formes de coopération.



Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ En soutenant la création d'entreprise.
- ✓ En proposant des paiements complémentaires transitoires aux jeunes agriculteurs.
- ✓ En améliorant l'accès aux instruments financiers.
- ✓ En instaurant des incitations visant à stimuler la coopération entre les générations.

Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes :

- ✓ En soutenant davantage les investissements.
- ✓ En encourageant la transmission des exploitations agricoles.

Notre justification

Il est important que le domaine de l'agriculture accueille de nouveaux entrants. Ce n'est pas l'âge des agriculteurs qui devrait être pris en compte, mais plutôt la détermination des nouveaux venus à s'engager activement dans une production alimentaire et une agriculture durables. L'accent doit être mis prioritairement sur le développement de nouvelles voies de coopération et sur les connaissances. Dans le cadre de la PAC, nous voyons que l'obstacle majeur qui empêche les gens de commencer une activité agricole durable, est le prix élevé des terres, gonflé par les subventions du premier pilier et la diminution des terres disponibles pour l'agriculture, en particulier à proximité des villes.

30. Quelle serait la meilleure façon d'encourager l'innovation ? (jusqu'à 3 choix possibles)

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** la réponse suivante :

- ✓ Améliorer les compétences techniques et l'impartialité des services de conseil
- ✓ Soutenir l'échange de connaissances en améliorant l'accès à des services de conseil, en favorisant la mise en réseau des agriculteurs et des exploitations agricoles modèles
- ✓ Soutenir la participation des agriculteurs à des projets innovants

Nous sommes **neutres** quant aux réponses suivantes :

- ✓ Atténuer les inégalités de connaissances entre agriculteurs
- ✓ Développer l'infrastructure informatique pour l'échange de connaissances
- ✓ Fournir un meilleur accès au financement et à l'investissement

Notre justification

Le moyen principal pour encourager l'innovation doit être la mise en place d'un service de conseil adapté, techniquement à la pointe et délivrant l'information en toute impartialité et indépendance. Ce conseil doit être systémique de manière à conjuguer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. En plus du conseil, les échanges de pair à pair ont fait leurs preuves pour lever les réticences au changement et créer des dynamiques d'innovation collectives.



31. Pensez-vous que les actions suivantes pourraient permettre de simplifier la PAC :

Nos recommandations

Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

Réduire les doubles emplois entre les mesures de développement rural et les autres mesures de la PAC

✓ Largement d'accord

Mieux utiliser les bases de données et les technologies (télédétection, smartphones) afin de réduire la fréquence des inspections d'exploitations agricoles

✓ Je ne sais pas

Étendre l'utilisation des services d'administration en ligne

✓ Je ne sais pas

Accroître le recours aux méthodes forfaitaires

✓ Je ne sais pas

Élargir le choix des mesures environnementales possibles pour les agriculteurs

✓ Plutôt pas d'accord

Notre justification

La réduction des doubles emplois entre les deux piliers semble être la seule action raisonnable pour simplifier la PAC. Pour une réponse plus élaborée sur la simplification, reportez- vous à la question 32.

32. Avez-vous des idées concrètes pour simplifier la PAC et réduire la charge administrative pour les agriculteurs et les bénéficiaires (ou les administrations publiques) ? Veuillez préciser et expliquer les raisons motivant vos propositions.

Nos recommandations

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte :

La nouvelle politique devra avant tout être adaptée à ses objectifs. Cela signifie qu'elle devra être concrète, efficace, pertinente, cohérente avec les autres politiques, et montrer à l'Union Européenne sa valeur ajoutée.

Simplifier pour simplifier, sans regarder dans quelle mesure la politique atteint ses objectifs est absurde. La simplification devrait assurer que les prestations publiques sont réellement et efficacement réalisées. Il faudrait passer l'une logique de moyens à une logique de résultats.

Toutefois, nous rejoignons l'idée que la PAC actuelle est pesante pour les bénéficiaires et l'administration mais également peu compréhensible pour les citoyens qui cherchent à savoir quelles prestations ils obtiennent en contrepartie de leurs impôts.

La plupart du temps, on s'aperçoit que ce sont les nombreuses exemptions et dérogations aux objectifs premiers de la PAC qui compliquent les choses. Des exemples précis peuvent être trouvés dans notre réponse à la question 13.

Pour les bénéficiaires, les administrations ainsi que les citoyens, les politiques actuelles sont très compliquées à comprendre, à solliciter ou mettre en œuvre au niveau national. Par conséquent, la



meilleure façon de simplifier la PAC est de supprimer les aspects qui ne sont plus justifiés (par ex : les paiements du premier pilier qui ne sont attachés à aucune exigence spécifique) et de redéfinir le budget et les efforts en s'appuyant sur des mesures ou des accords judicieux, planifiés et surveillés, qui définissent des objectifs de résultats précis. Un effort devra être fait pour que ces mécanismes fonctionnent aussi bien au niveau politique que sur le terrain. Des propositions plus spécifiques sont décrites à la question 33.

33. Avez-vous d'autres idées pour moderniser la PAC ?

Nos recommandations

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte :

La PAC "moderne" devra délaisser progressivement l'approche actuelle à deux piliers. Les paiements à la surface qui soutiennent des pratiques non durables devront être supprimés. Une priorité devra être accordée à l'application des législations environnementales ainsi qu'aux normes relatives au bien-être animal et à la santé, couplées avec la taxation de la pollution. La PAC devra aussi définir des paiements pour les services environnementaux ; il faudra accorder une place plus importante à la nature et à la biodiversité. Les principes de base de l'agro-écologie doivent être appliqués. Concrètement, cela pourra reposer sur une approche pragmatique s'appuyant sur la stratégie du programme existant LIFE : on récompenserait des résultats concrets par des paiements. Ces aides environnementales devront être gérées, ou du moins contrôlées, par des autorités environnementales. Le modèle agro-écologique français peut également être un exemple inspirant pour le déploiement de cette nouvelle logique.

Par ailleurs, la nouvelle PAC devra aider à prévenir la menace d'abandon des terres dans les zones où il pourrait y avoir des impacts sociaux et environnementaux négatifs. Il faudra définir des objectifs environnementaux précis et accorder une attention particulière à la production d'aliments nutritifs et à la promotion de régimes alimentaires sains, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cela pourra se matérialiser par la mise en place de circuits d'approvisionnement courts et par une éducation alimentaire dans les écoles et dans les projets locaux des zones urbaines.

Enfin, un autre point particulièrement important est celui la transition : la nouvelle politique devra aider les agriculteurs ayant investi dans des modèles agricoles non durables à évoluer vers des systèmes durables. Cette transition pour être incitative devra être limitée dans le temps.

34. N'hésitez pas à télécharger un document (5 pages maximum), par exemple une synthèse de votre position. Taille maximale du fichier: 1 Mo.

Nos recommandations

Ceci est une question ouverte. Nous encourageons toutes les organisations à télécharger un document exprimant leur propre vision ou prise de position.